



**PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL
Du CONSERVATOIRE DEPARTEMENTAL de MUSIQUE des ALPES-MARITIMES
le 15/12/2010
CONSEIL GENERAL**

PRESENTS :

- M. Jean THAON, Vice-Président du Conseil Général, Maire de Lantosque,
- M. Lauriano AZINHEIRINHA, Conseiller Général,
- M. Gilbert MARY, Vice-Président du Conseil Général des Alpes-Maritimes,
- M. Robert VELAY, Conseiller Général, Maire de Puget-Théniers,
- M. Jacques VICTOR, Conseiller Général des Alpes-Maritimes,
- M. Georges CORNIGLION, Adjoint au Maire de Roquebillière,
- M. Roger LEMOUTON, Adjoint au Maire de Saint-Etienne de Tinée,
- Mme Claude RENAUDO, Adjointe au Maire de Carros.

REPRESENTES :

- M. Fernand BLANCHI, Conseiller Général, Maire de Valdeblore,
- M. Alain FRERE, Vice-Président Conseil Général des AM, Maire de Tourrette-Levens,
- M. Charles-Ange GINESY, Vice-Président du Conseil Général, Maire de Péone-Valberg,
- M. René GILLY, Conseiller Général des Alpes-Maritimes,
- Mme Marie-Louise GOURDON, Conseiller Général des Alpes-Maritimes,
- M. Pierre-Guy MORANI, Conseiller Général, Maire de Gilette,
- M. Gérard SPINELLI, Conseiller Général,
- M. Patrick TAMBAY, Conseiller Général des Alpes-Maritimes,
- M. Auguste VEROLA, Conseiller Général des Alpes-Maritimes,
- M. René VESTRI, Vice-Président du Conseil Général des Alpes-Maritimes,
- Mme Danièle DAO-LENA, Adjointe au Maire de Villars-sur-Var,
- Mme Bernadette FORESTIER, 1^{ère} Adjointe au Maire de Tende,
- M. Philippe IPPOLITO, Adjoint au Maire de Clans,
- M. Bertrand MORIN, Conseiller Municipal de Sospel,
- Mme Christine PRATICO, Adjointe au Maire de Guillaumes,
- Mme Josiane VACCARI, Conseillère Municipale de Breil-sur-Roya.

ABSENTS :

- M. Marc CONCAS, Conseiller Général des Alpes-Maritimes,
- M. Thierry GUEGUEN, Conseiller Général, Maire de Séranon,
- M. Jean-Mario LORENZI, Conseiller Général, Maire de Sospel,
- M. Gérard MANFREDI, Conseiller Général, Maire de Roquebillière,
- M. Patrick MOTTARD, Conseiller Général des Alpes-Maritimes,
- Mme Caroline MURRIS, Conseiller Général des Alpes-Maritimes,
- Mme Anne SATTONET, Conseiller Général des Alpes-Maritimes



38, rue de la Santoline, cité des Moulins, bât. 38, esc. 48 - 06200 NICE
Tél. : 04 93 83 60 40 - Fax : 04 93 83/31 83
edmam@wanadoo.fr - www.edm06.fr



(suite)

- M. Edmond CLARY, Adjoint au Maire d'Isola,
- Mme Nicole BRUNN-ROSSO, Conseillère Municipale de Saint-Vallier de Thieu,
- Mme Catherine CHESNAIS, Adjointe au Maire de Péone-Valberg,
- Mme Evelyne COLLE, Conseillère Municipale de Puget-Théniers,
- M. Guy COMMINCIOLI, Conseiller Municipal d'Andon, Thorenc,
- M. Bernard DARCHY, Adjoint au Maire de Roquestéron,
- Mme Marie-Françoise EL HEFNAOUI, Conseillère Municipale de Saint-Cézaire-sur-Siagne,
- M. Luc FALIBOIS, 1^{er} Adjoint au Maire de Coursegoules,
- Mme Danièle GASTALDI, Adjointe au Maire de Valdeblore,
- M. Henri GIUGE, Adjoint au Maire de Saint-Martin-Vesubie,
- Mme Jacqueline MAIFFREDI, Adjointe au Maire de Lantosque,
- M. Bernard TORRE, Conseiller Municipal de Saint-Sauveur-sur-Tinée,
- M. Yann PRIOUT, Adjoint au Maire de Gilette.

EXCUSES :

- M. Jean TARDIEU, D.E.S.C, Conseil Général des Alpes-Maritimes,
- Mme Francine SOMARIA, Membre d'Honneur, Mairie de Gilette.

ASSISTAIENT A LA REUNION DU COMITE :

- M. Charles DE PERETTI, Payeur Départemental,
- Mme Emilie REVERDY, Chef du Service Subventions culturelles du Conseil Général,
- M. Claude VANDAMME, Directeur par intérim de l'Ecole Départementale de Musique.
- M. Renaud BRANDI, Secrétaire-Comptable à l'Ecole Départementale de Musique.
- Mme Jeannine OTTO-BRUC, Chargée de Mission à l'Ecole Départementale de Musique.

ORDRE DU JOUR :

1. Budget Supplémentaire 2010
2. Orientations budgétaires 2011
3. Questions orales
4. Questions diverses

Monsieur Jean THAON, Président du Conservatoire Départemental de Musique des Alpes-Maritimes, représentant le Président du Conseil Général, M. Eric CIOTTI, ouvre la séance à 17h30 en remerciant l'ensemble des membres présents.

1. Budget supplémentaire 2010

Le Président donne lecture du budget supplémentaire du Syndicat Mixte pour l'année 2010. Après lecture des chapitres des dépenses et des recettes, article par article, le Comité constatant son bon équilibre, décide de voter le budget supplémentaire 2010 du Syndicat qui se présente comme suit :

DEPENSES :	Fonctionnement	20 000.00 €
	Investissement	33 105.91 €
	Total	53 105.91 €
RECETTES :	Fonctionnement	20 000.00 €
	Investissement	33 105.91 €
	Total	53 105.91 €

VOTE A L'UNANIMITE

Le Président remercie l'ensemble des membres pour leur confiance.

2. Orientations budgétaires 2011

Le Président rappelle les dispositions de la loi d'orientation du 06/02/1992 relative à l'Administration Territoriale qui prévoit une réunion d'information permettant aux élus du Comité de débattre des orientations budgétaires se déroulant deux mois avant l'examen du budget.

Il propose **un budget 2011** du Syndicat Mixte **sans augmentation s'élevant à 1 654 000 euros.**

PARTICIPATIONS 2011

CONSEIL GENERAL : **1 050 000 €**
COMMUNES : **460 €/ An et Enfant**
ELEVES : **315 €/ An**

BUDGET PREVISIONNEL 2011

	2010	2011
RECETTES	1 654 000,00 €	1 654 000,00 €
Participation C.G.	1 050 000,00 €	1 050 000,00 €
Participation Communes	310 000,00 €	310 000,00 €
Participation Elèves	250 000,00 €	250 000,00 €
Autres participations	44 000,00 €	44 000,00 €
DEPENSES	1 654 000,00 €	1 654 000,00 €
Charges de fonctionnement	107 500,00 €	107 500,00 €
Déplacements	139 000,00 €	139 000,00 €
Frais de personnel	1 340 500,00 €	1 340 500,00 €
Amortissement et autres charges	17 000,00 €	17 000,00 €
Fond de Réserve	50 000,00 €	50 000,00 €

Le Président clôt la discussion budgétaire pour un budget prévisionnel 2011 s'élevant à 1 654 000 euros.

VOTE A L'UNANIMITE

Les membres du Comité Syndical souhaitent que le Conservatoire Départemental sollicitent des subventions à la Région, la Drac, etc, qui apporteraient une aide complémentaire afin d'amenuiser les différentes participations.

3 Questions orales : néant

4. Questions diverses :

Le procès verbal de la réunion du 28 avril 2010 est approuvé à l'unanimité.

Divers documents sont remis aux membres :

- Bilan d'activités musicales 2009/2010, il s'agit du press-book qui recense les auditions d'élèves, présentations instrumentales, les concerts de professeurs.
- Programmation de l'Ecole Départementale de Musique au rassemblement « C'est pas classique » les 13, 14 novembre 2010.
- Plaquette d'information du 5^{ème} concours international de piano à 4 mains à Valberg.

Information sur le Carillon de la Vésubie et planning des représentations : le carillon itinérant de la Vésubie, placé par le Conseil Général sous la houlette du Conservatoire départemental, est basé à Lantosque. Unique en son genre dans toute la France, le carillon itinérant témoigne du renouveau de l'art campanaire et se déplace à l'invitation des communes ou des associations qui le souhaitent pour sonner et animer les fêtes traditionnelles par les sonneurs qui se sont réunis à travers l'Amicale des Sonneurs des Alpes-Méridionales et qui perpétuent des airs très anciens.

Le Président informe les membres du Comité que Monsieur Alain JOUTARD a été mis à disposition du Conservatoire Départemental de Musique par le Conseil Général des Alpes-Maritimes avec pour mission d'aider l'équipe pédagogique.

Les Conseillers Généraux complimentent l'excellent travail dispensé par les professeurs du Conservatoire à l'occasion des auditions et spectacles de Noël.

M. THAON remercie le Président du Conseil Général des Alpes-Maritimes, M. Eric CIOTTI, et l'ensemble des membres présents pour leur investissement et leur soutien financier à la structure.

Aucun autre sujet n'étant soulevé, le Président déclare la séance close à 19h00.

Fait à Nice, le 02/01/2011

Le Président
Jean THAON
Conseiller Général